



FROCOURT

COMMUNE DE L'OISE





SOMMAIRE

- L'équipe municipale
- Démarches administratives
 - urbanisme
- Conseil Municipal des Jeunes
 - Pôle solidarité
 - Pôle santé
- L'école - la Maison des Jeunes et de la Jeunesse
- Les établissements scolaires de proximité - Les transports
 - Collecte des déchets
 - Culture, loisirs et sports
 - Vie associative
 - Évènements du village
 - Bien vivre ensemble
 - Services aux habitants
 - ILLIWAP - communication
- L'Agglomération du Beauvaisis
 - Plan du village
- Frocourt en quelques mots



Ce guide vous est offert par la municipalité.

Directeur de la publication : David Crevet - Impression : Polyservices / Beauvais

Tirage : 300 exemplaires - novembre 2023 - Diffusion gratuite



BIENVENUE À FROCOURT

COMMUNE DE L'OISE

L'équipe municipale a souhaité réunir en un seul document des informations utiles au quotidien pour vous, habitants de la commune. Que vous soyez nouvel arrivant ou Frocourtois de longue date, ce guide pratique vous permettra de trouver les renseignements dont vous pourriez avoir besoin : détail des démarches administratives, coordonnées des services municipaux ou encore liste des professionnels de la santé présents à Frocourt.

Cet outil constitue également une vitrine sur la richesse de notre commune, que ce soit par sa vie associative, son patrimoine, ses équipements culturels et sportifs.

De manière fréquente ou épisodique, nous espérons que ce guide pratique répondra au mieux à vos attentes afin de vous accompagner dans votre vie quotidienne Frocourtoise.

David Crevet,
Maire de Frocourt



LES ADJOINTS AU MAIRE



Alain Oswald - Premier adjoint

- Personnel communal
- Finance et demandes de subventions
- Pôle Santé



Virginie Coutard - Deuxième adjointe

- Urbanisme
- Référente Comité des fêtes
- Communication



Paul Vandamme - Troisième adjoint

- Personnel technique
- Espaces verts
- Voirie



Aurore Callens - Quatrième adjointe

- Éducation & animation périscolaire
- Conseil municipal des jeunes
- Évènements



Vous pouvez nous retrouver chaque mardi lors de la permanence de mairie de 17h00 à 19h00.

LES CONSEILLERS



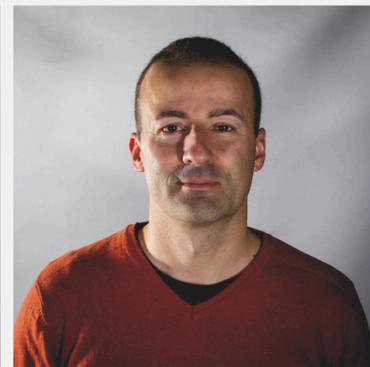
Angèle Bizet



Gilles Descroizette



Marie-José Olivero



Jérémy Roux



Sophie Maillard



Lucas Smajda



Mélissa Patrouiller



Karim Taïri



Aurélie Maresse



Marie-Angèle
Quignon

PERSONNEL COMMUNAL

Secrétaire de mairie :

Julie Buignet

Agents techniques :

Marc Muguet
Ludovic Muller

ATSEM : Concession De Araujo

Animatrice Maison des Jeunes et de la Jeunesse :

Fiona Pierre-Louis



VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Service public

La commune est raccordée au bouquet de services sur le site www.service-public.fr vous pouvez désormais réaliser certaines démarches administratives qui nous seront transmises.

- **Copie d'extrait d'acte de naissance, mariage, décès**

Dans tous les cas, munissez-vous d'une pièce d'identité et du livret de famille.

- **Mariage**

Pour déposer un dossier de mariage à la mairie, munissez-vous des copies intégrales d'actes de naissance (à demander à la mairie de la ville de naissance), d'un justificatif de domicile (datant de moins de 3 mois), des pièces d'identités, du certificat de contrat de mariage (s'il y en a un), des copies des cartes d'identités des témoins.

Pour une demande d'extrait ou de copie intégrale d'acte de mariage, munissez-vous d'une pièce d'identité et du livret de famille.

- **Déclaration de décès**

Pour déclarer un décès, munissez-vous du certificat médical de décès, du livret de famille et de la carte d'identité du défunt.

- **Reconnaissance anticipée/déclaration d'enfant**

Pour reconnaître un enfant avant sa naissance, munissez-vous d'une pièce d'identité. Pour une déclaration après sa naissance, dans un délai de 3 jours maximum, munissez-vous du livret de famille si vous en possédez un, ainsi que du certificat médical délivré par le médecin.



- **Carte Nationale d'Identité sécurisée (et passeport)**

Pour demander ou renouveler une carte nationale d'identité vous devez dorénavant vous adresser à la Mairie de Beauvais.

Nous vous invitons à prendre un rendez-vous auprès du service état civil de la ville puis de réaliser votre dossier sur le site service-public.fr à la rubrique papier-citoyenneté.

La démarche est la même pour le passeport.

- **Liste électorale**

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre afin de pouvoir voter l'année suivante. Pour vous inscrire, munissez-vous d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

- **Recensement JDC (Journée Défense et Citoyenneté)**

Tous les jeunes Français et Françaises sont tenus de se faire recenser à la mairie entre la date anniversaire de leurs 16 ans et les 3 mois qui suivent. Cela permet d'être automatiquement inscrit sur les listes électorales à l'âge de 18 ans, et d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté.

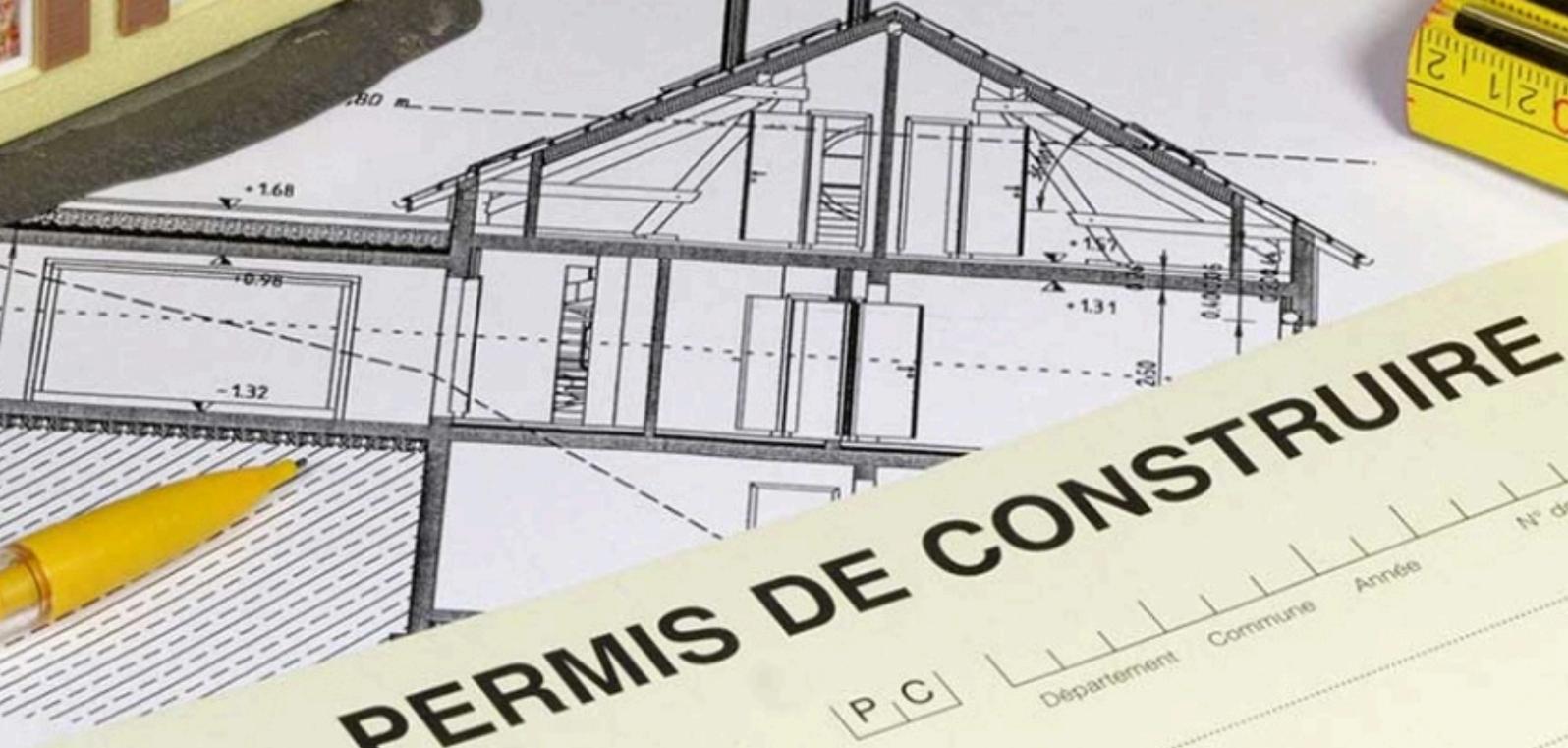
Pièces à fournir pour le recensement : livret de famille et pièce d'identité.

- **Nouveaux arrivants**

Il est demandé aux nouveaux arrivants de se faire connaître en mairie afin d'être conviés à la rencontre annuelle organisée entre les nouveaux Frocourtois et les élus municipaux.

- **Inscription école communale**

Il suffit de présenter un livret de famille à l'accueil de la mairie.



LE SERVICE URBANISME

Autorisation d'urbanisme

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier que les travaux sont conformes aux règles du Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé. En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux. Avant de commencer les travaux, il est recommandé de demander un certificat d'urbanisme pour obtenir des informations sur le terrain faisant l'objet de travaux.

Déclaration Préalable de travaux (DP)

La déclaration préalable est une autorisation d'urbanisme obligatoire à la réalisation de certains travaux pour lesquels il n'y a pas à demander un permis de construire. Vous devez obtenir cette autorisation avant d'entreprendre les travaux.

Permis de Construire (PC)

Le permis de construire est une autorisation d'urbanisme que vous devez obtenir avant de construire un bâtiment ou de faire certains travaux sur une construction existante. Il est délivré par la mairie.

Si vous avez un projet de travaux, de construction, vous vous invitons à venir le présenter en amont à l'élue en charge de l'urbanisme en mairie lors d'une permanence le mardi de 17h à 19h.





LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le Conseil Municipal des Jeunes a pour vocation l'apprentissage de la citoyenneté pour nos jeunes au sein duquel ils peuvent développer réflexion, imagination, information, proposition, échange et partage.

Dans un intérêt communal, les projets y sont développés et les jeunes sont responsabilisés. La rencontre entre engagement citoyen des jeunes et actions pour les jeunes a pour but de rapprocher ces derniers des adultes dans une participation active au sein de la vie du village.

Pourquoi un Conseil Municipal des Jeunes?

- Pour donner la parole aux jeunes : connaître leur avis sur les projets de la municipalité et faire découvrir le fonctionnement d'une mairie.
- Pour proposer des idées et réaliser de nouveaux projets sur la commune.
- Pour participer à l'information des autres jeunes.
- Pour représenter les jeunes de Frocourt lors de différentes manifestations.
- Pour donner envie de s'investir dans l'action publique.





LE PÔLE SOLIDARITÉ

Au sein de Frocourt, il existe un établissement public dont le rôle est de venir en aide aux personnes en difficulté financière et/ou fragilisées socialement.

Le Pôle Solidarité constitue l'outil principal des municipalités pour mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune. Ainsi, il a pour rôle de lutter contre l'exclusion, d'accompagner les personnes âgées et de soutenir les personnes en situation de handicap.

Le Pôle Solidarité accompagne l'attribution de l'aide sociale légale (instruction des dossiers de demande, aide aux démarches administratives...) et dispense l'aide sociale facultative (aide alimentaire, micro crédit social...), fruit de la politique d'action sociale de la commune.

Les membres du Pôle Solidarité :

Carole Linetski
Jean-François Wagnier
François Renard
Alain Mabilotte
Sophie Maillard
Angèle Bizet
Aurélie Maresse
Mélissa Patrouiller
et David Crevet





LE PÔLE SANTÉ

FanHypnose

Fany Denain - Hypnose Oise

17 rue du Moulin, 60000 Frocourt - <https://www.fanhypnose.fr/>

L'hypnothérapie peut être utile à tout le monde. Que vous ayez des troubles particuliers (traumatismes, phobies, addictions, pensées négatives...) ou que vous ayez simplement envie de vous détendre alors que vous vivez une période de stress, une séance d'hypnothérapie – parfois plusieurs – peut vous aider à vous libérer de ces poids ou de ce stress.

Cabinet Infirmière

Valérie Savoye - Infirmière libérale - Soins à domicile ou au cabinet

17, rue du Moulin - 60000 Frocourt - 06 13 24 28 20

Les défibrillateurs (DAE)

Afin d'assurer une forme de sécurité dans le village, la commune a installé 3 défibrillateurs automatiques en cas d'incident (Maison des Jeunes, Mairie, Théâtre des Poissons).

La mairie organise régulièrement des formations d'initiation à l'utilisation des défibrillateurs.





L'ÉCOLE DE FROCOURT

L'école du village accueille les enfants de la maternelle au CM2. Implantée dans les hauteurs du village, dans un cadre rural agréable. Nous disposons de vastes locaux lumineux, bien équipés et aménagés. Deux espaces de récréations sécurisés et verdoyants sont adaptés aux besoins de chacun. Les sections maternelles et primaires ont chacune leur cadre de vie et cohabitent harmonieusement.

L'école comporte actuellement deux classes : maternelle et primaire. L'encadrement est assuré par deux institutrices et d'une ATSEM pour les plus petits.

Un accueil périscolaire est organisé à la Maison des Jeunes et de la Jeunesse pour tous les enfants.

LA MAISON DES JEUNES ET DE LA JEUNESSE

La Maison des Jeunes et de la Jeunesse est située au 6 rue des fêtes, dans l'ancienne salle des fêtes et proche de l'ancien presbytère.

Cet espace est le lieu de vie des élèves de l'école (cantine et garderie) et des rendez-vous organisés par la commune (voeux, repas des aînés...) et par l'association "Frocourt en fête" (Mardi gras, loto...)



LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DU SECTEUR

Collèges et lycées à proximité :

COLLÈGE CHARLES FAUQUEUX

- Collège de secteur
- 35 rue Louis Roger 60000 Beauvais
- 03 44 02 00 70



LYCÉE FRANÇOIS TRUFFAUT

- Lycée de secteur
- 4 rue de Pontoise 60000 Beauvais
- 03 44 12 45 12



COLLÈGE/LYCÉE DU SAINT ESPRIT

- Institution privée
- 68 rue de Pontoise 60000 Beauvais
- 03 44 12 19 40



LES TRANSPORTS

Les transports se font essentiellement vers Beauvais.

- **Car/bus** : Desservi par Oise mobilité (horaires disponibles sur ILLIWAP)

Les arrêts des cars se trouvent :

- Face au 14 rue de Beauvais
 - A Vessencourt – À l'angle de la rue Bizet et de la rue de l'Abbé
- **Train** : (allant vers Paris)
 - La gare principale se trouve à Beauvais – à 12 minutes de Frocourt
 - La gare de Saint Sulpice - à 10 minutes de Frocourt



LA COLLECTE DES DÉCHETS

La collecte des déchets est assurée par l'Agglomération du Beauvaisis dont la commune fait partie. Pour d'éventuelles questions, n'hésitez pas à téléphoner au 03 44 15 68 03.

La collecte des ordures ménagères se fait le mercredi matin, veuillez donc à sortir les bacs le mardi soir.

- Poubelles vertes = ordures ménagères
- Poubelles jaunes = tri sélectif
- Containers de la commune pour le verre (place des fêtes, place des rencontres, rue de la Chapelle, rue Letellier)

Les déchets verts

- Sacs biodégradables (disponibles en mairie) - Ramassage le lundi matin

Volume de déchets végétaux par collecte et par foyer : 7 sacs et 4 fagots ficelés (fagots de moins de 1m de long et branches d'un diamètre inférieur à 5cm)

La déchetterie d'Auneuil

Installée sur la Zone industrielle d'Auneuil (derrière l'établissement BEURIER), la déchetterie permet aux particuliers de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis de déposer gratuitement leurs déchets de toutes sortes dans des bennes appropriées. Les utilisateurs doivent présenter aux agents de la déchetterie la carte Beauvaisis On Pass (voir modalités sur le site de l'Agglomération du Beauvaisis).

Horaires d'hiver : du 1er novembre au 31 mars : du lundi au samedi de 13h00 à 16h50

Horaires d'été : du 1er avril au 31 octobre : du lundi au samedi de 9h00 à 12h50 et de 14h00 à 17h50



LES COMMERCES & SERVICES DE PROXIMITÉ

Boulangerie : "Le Fournil du Pain"

56 Grande rue, Saint Martin le Nœud
03 44 02 18 60

Boucherie : "Boucherie Decrouy"

49 Grande rue, Saint Martin le Nœud
03 44 84 70 73

Primeur et Supérette : "Le petit Rungis"

Rue de Paris - Voisinlieu - Beauvais
03 44 02 76 91

Pharmacie Jean Rostand

319 Av. Jean Rostand - Beauvais
03 44 02 33 93

La Poste

3 Rue de la Mairie, 60000 Saint-Martin-le-Nœud
03 44 05 36 41

Marchés :

Beauvais - place du marché : mercredi & samedi matin

Beauvais - quartier Argentine : lundi matin

Saint Paul : dimanche matin



CULTURE

La médiathèque de Frocourt

En partenariat avec la **Médiathèque Départementale de l'Oise**, la médiathèque de Frocourt vous propose un accès à une large sélection de livres et de supports multimédias. Des expositions temporaires sont également proposées dans l'espace "Galerie" de la médiathèque.

Le programme des temps forts, des expositions et des horaires d'ouvertures est à retrouver sur le site du Théâtre des Poissons et sur ILLIWAP.

Responsable : Manon Descamps - Bénévoles : Marie-José Olivero et Marielle Marie

Les ruches à livres

Deux **ruches à livres** ont été installées dans la commune en mars 2023, où de nombreuses œuvres de tous genres sont mises à votre disposition, n'hésitez pas à vous servir !

La grainothèque

La grainothèque de Frocourt est un outil qui permet l'échange continu de graines de fleurs, de fruits et de légumes hors du système marchand. Basée sur le principe du troc, la médiathèque vous invite à déposer des graines non issues du commerce et à prendre, en échange, un sachet de semences proposé par un autre jardinier en herbe.

Accessible aux heures d'ouvertures de la médiathèque, 17 rue du moulin.





LE THÉÂTRE DES POISSONS

SCÈNE INTERMÉDIAIRE RÉGIONALE DES HAUTS-DE-FRANCE

Au début des années 2000, sept étudiants en art transforment l'ancien orphelinat de Frocourt en théâtre. Situé dans l'ancien orphelinat et ayant servi de centre aéré dans les années 70-80, cette petite salle d'une capacité de 80 places propose des spectacles et des concerts. Labellisé "Scène Intermédiaire Régionale" par les collectivités, le lieu propose également depuis 2007 un festival jeune public intitulé "Les petits Poissons dans l'O..." fin mars-début avril avec en moyenne 2 000 spectateurs par édition.

En dehors de sa programmation, la structure propose des résidences d'artistes. Tout au long de l'année, des artistes des Hauts-de-France occupent le théâtre et y travaillent. Ces périodes sont également l'occasion pour les artistes de sensibiliser les différents publics et de proposer divers échanges autour du spectacle et de la création.

Sensible à l'éducation artistique, les actions sont menées tout au long de l'année scolaire et les écoles, collèges et lycées des environs.

Véritable théâtre en milieu rural, le Théâtre des Poissons défend l'accès à la culture et l'artistique pour tous sur tout le territoire.





LOISIRS ET SPORTS

Les aires de jeux

Vous trouvez dans le village deux aires de jeux aménagées, Place des Rencontres et Place des Sans Soucis. Jeux pour petits et grands, ces aires disposent de toboggans, balançoires, terrain de pétanque.

Le City stade

Situé sur la place des rencontres, le City stade offre aux sportifs un équipement complet, moderne et sécurisé pour pratiquer votre sport favori : foot, basket, volley et tennis.

L'Arboretum & le Parcours Santé

La commune est traversée par plusieurs sentiers balisés de randonnées pédestres. Vous pouvez également profiter de la diversité que propose **l'arboretum** situé derrière la rue de la Chapelle. Les sportifs n'ont pas été oubliés avec la présence d'un **Parcours Santé** au coeur de l'arboretum.





LA VIE ASSOCIATIVE

Les associations jouent un rôle primordial dans les territoires en milieu rural. En plus de rendre des services essentiels à la population locale, elles contribuent également à l'animation des villages. Ces actions menées constituent des facteurs de développement et de dynamisme pour le territoire.

Les associations domiciliées à Frocourt

- Jardins familiaux de Frocourt
- Frocourt en fête
- Le Théâtre des Poissons
- L'UMRAC (anciens combattants)

Certaines associations extérieures proposent des activités à Frocourt

- Cours de poterie : le mardi de 17h à 19h
1 rue de Beauvais 60000 Frocourt
06 47 40 94 10
- Cours de yoga : le vendredi de 19h à 20h
17 rue du Moulin 60000 Frocourt





LES ÉVÈNEMENTS DU VILLAGE

- Janvier : La Nuit de la lecture - Médiathèque
- Mars : Le nettoyage de printemps - village
- Mars/Avril : Le festival "Les petits Poissons dans l'O..." - Théâtre des Poissons
- Avril : La chasse aux œufs de pâques - Arboretum
- Avril : Le marché aux plantes - Mairie
- Mai : La fête des voisins - rues du village
- Juin : Les jeux intervillages
- Juillet : Frocourt Plage - Médiathèque
- Juillet : Son et lumière sur la façade de l'église Saint-Fuscien et feu d'artifice - Église
- Septembre : Repas estival des aînés - MJJ
- Septembre : Opération "Nettoyons la Nature" - Village
- Septembre : la brocante annuelle (organisée par Frocourt en fête)
- Octobre : Octobre Rose -Village
- Octobre : le défilé d'Halloween
- Décembre : le p'tit Marché de Noël





BIEN VIVRE ENSEMBLE

Sécurité - Lutte contre le vol

Nous encourageons le « bien vivre ensemble », avec notamment la mise en place du dispositif "Participation Citoyenne". Retrouvez toutes les informations relatives au dispositif sur le site internet de la commune.

Gare au bruit !

Afin de préserver la tranquillité de chacun, des horaires sont à respecter pour l'utilisation d'engins de bricolage ou jardinage à moteur :

Jours ouvrés (du lundi au vendredi) de 8h à 12h et de 13h30 à 19h

Samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

Dimanche et jours fériés de 10h à 12h

En dehors de ces horaires, les bruits provenant des activités de bricolage et d'utilisation d'engins bruyants sont interdits. De même sont répréhensibles les travaux d'aménagement ou d'équipement ménager susceptibles de détériorer la qualité acoustique des locaux d'habitation, les aboiements continuels d'animaux domestiques, les motos, quads...

Les bruits émis entre 22h et 7h du matin constituent un tapage nocturne et augmentent le niveau des sanctions pénales auxquelles s'expose le contrevenant.





SERVICES AUX HABITANTS

Location tonnelle

La commune met à disposition des tonnelles gérées par le service technique. Elles sont destinées aux habitants de la commune et aux associations de Frocourt. Une solution simple et pratique pour célébrer tous les grands événements directement chez vous.

Nous vous proposons 2 formats de tonnelles : 3x3 mètres et 3x6 mètres, entièrement équipées.

Pour les louer, rendez-vous sur l'application ILLIWAP et faites votre demande de réservation. Le secrétariat de mairie vous contactera pour finaliser le contrat de location et définir la date de livraison.

Sacs déjections canines

Afin d'assurer la propreté du village, nous mettons à votre disposition gratuitement des sacs à déjections canines. Ils sont disponibles en mairie aux heures d'ouverture.



Des sachets de sacs à déjections sont disponibles gratuitement à la mairie.

N'hésitez pas à les demander !



Mairie de Frocourt - 17 rue du Moulin
tél : 03 44 84 77 50
mairie-de-frocourt@wanadoo.fr



L'APPLICATION ILLIWAP

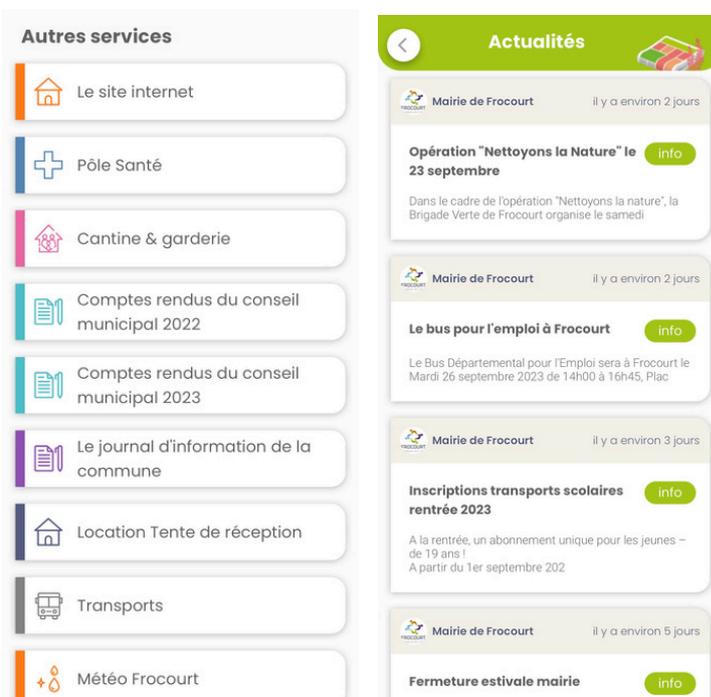
Depuis 2021, afin de communiquer efficacement avec les administrés, la commune de Frocourt utilise l'application "illiwap"

Celle-ci a pour utilité de recenser les actualités en lien avec la commune, mais également d'éventuelles alertes, un agenda pour les évènements à venir, ou encore un système de sondage permettant aux citoyens de participer à des décisions communales.

L'application est gratuite et téléchargeable sur n'importe quelle plateforme de téléchargement, alors n'hésitez-pas à nous rejoindre !

Grâce à illiwap, vous êtes informés en continu sur votre commune. Afin d'accéder à l'intégralité des fonctionnalités proposées par l'application sur la commune de Frocourt, nous vous invitons à nous rejoindre en cherchant « Mairie de Frocourt » sur celle-ci.

La commune propose une information municipale régulière et gratuite, distribuée dans les boîtes aux lettres des habitants, mise à disposition à la mairie, la médiathèque, La Maison des Jeunes et de la Jeunesse et en téléchargement sur le site internet.





L'AGGLOMÉRATION DU BEAUVAISIS

Créée en 2003, La Communauté d'Agglomération du Beauvaisis est située à l'ouest du département de l'Oise. Elle regroupe 53 communes, s'étend sur 539 km² et compte plus de 104 000 habitants.

Nombre d'emplois moyens : 1400 agents territoriaux travaillent pour la Ville de Beauvais, l'agglomération du Beauvaisis et le centre communal d'action sociale.
Services : Service public et administration · Organisme communautaire

Les missions :

- Environnement et cadre de vie
- Transports
- Aménagement du territoire
- Développement économique
- Equilibre social de l'habitat
- Culture, loisirs et sports
- Tourisme
- Sécurité

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis

48 rue Desgroux

BP 90508 60005 BEAUVAIS Cedex

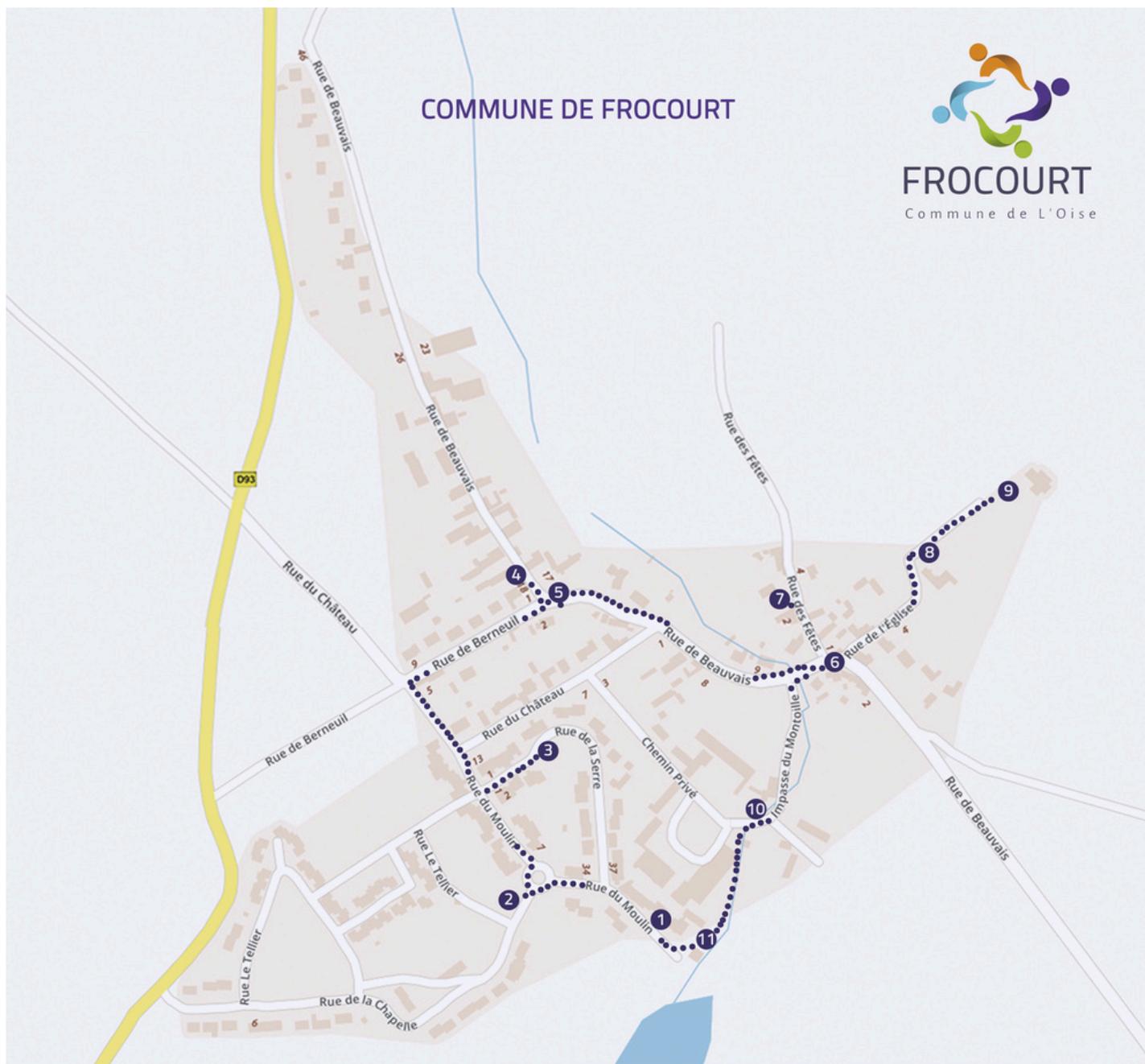
Téléphone : 03 44 15 68 00

Site : www.beauvaisis.fr



PLAN DU VILLAGE

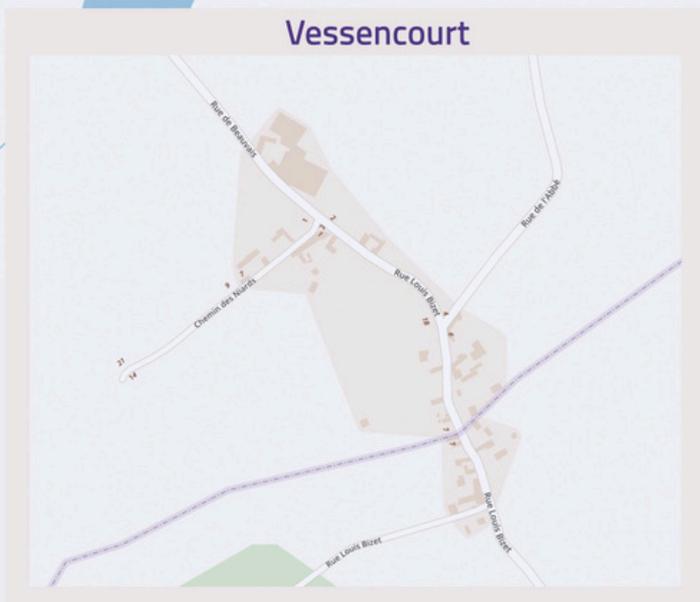
COMMUNE DE FROCOURT



LES SITES A VISITER

- 1 La mairie
- 2 le château
- 3 La serre
- 4 L'orphelinat
- 5 La rue de Beauvais
- 6 La place des fêtes
- 7 Le presbytère
- 8 L'école
- 9 L'église Saint-Fuscien
- 10 La ferme du Montaille
- 11 Le moulin

Vessencourt





FROCOURT EN QUELQUES MOTS

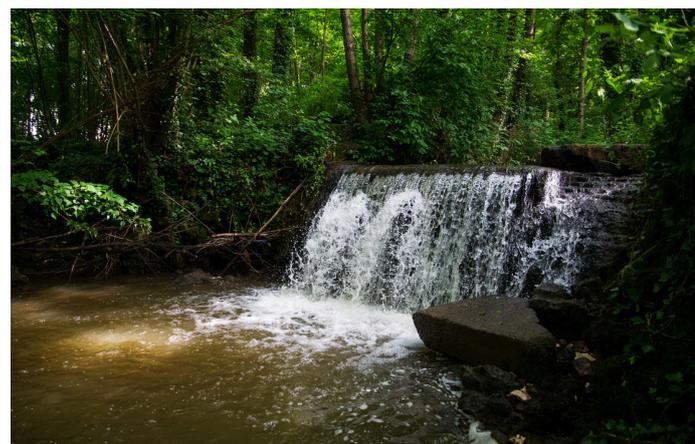
Le village de Frocourt se situe à 6 kilomètres au sud de Beauvais.

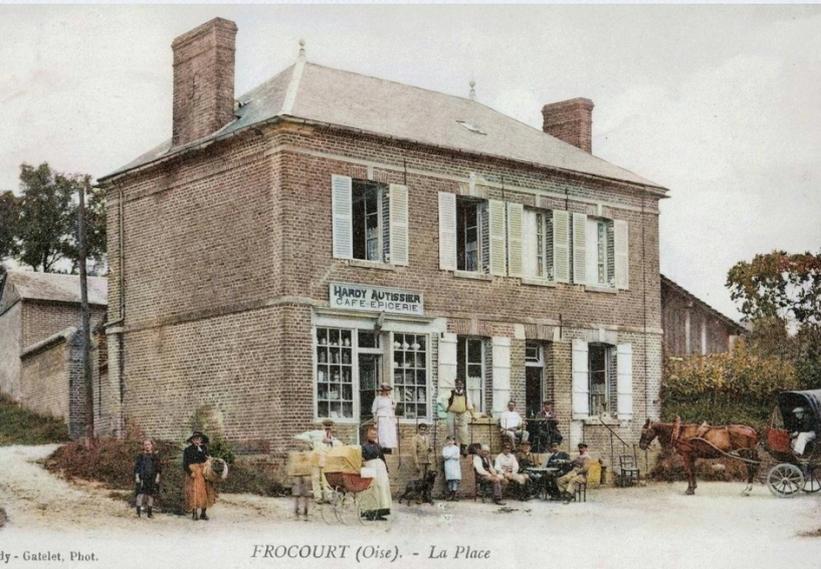
Le point culminant est "Le Moulin Brûlé", situé au-dessus de l'église à 152 mètres d'altitude. Le village s'étend sur une superficie de 644 hectares pour une population de 530 habitants.

Il comprend également une partie du hameau de Vessencourt. Frocourt est un village très ancien situé à l'extrême limite du Pays de Bray. On peut d'ailleurs y voir de nombreuses maisons des siècles passés. Le village est traversé par une petite rivière appelée "Ru de Berneuil" qui se jette dans le Thérain.

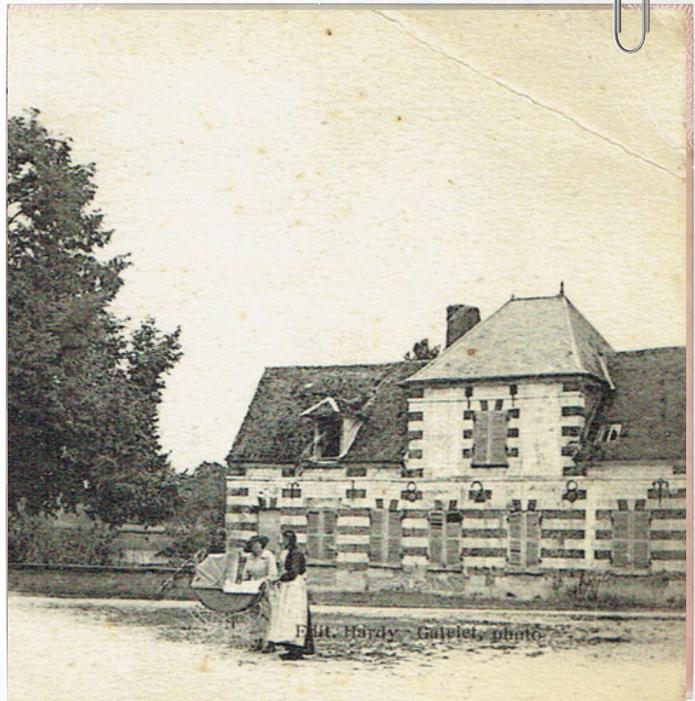
L'église de Frocourt a été construite au 12ème siècle. Le chœur et la chapelle datent du 16ème siècle.

Le château a été bâti vers 1850, à l'endroit où se situe actuellement le lotissement de la Fontenelle. Il fut détruit en 1980. Cette demeure remplaçait un ancien fort à pont levis (bâti par François Ier pour, dit-on, une femme qu'il aimait) qui fut démonté en 1840. Le nom de Frocourt pourrait avoir deux origines : soit un nom propre d'origine allemande "frotmar", soit du mot "froc" signifiant friche.





- Café, épicerie
- Moulin
- Place des fêtes
- Château



Edition Hardy - Gatelet, Phot

FROCOURT (Oise). - Le Château (Côté Nord)

MAIRIE

17 rue du Moulin

60000 Frocourt

Accueil mairie : 03 44 84 77 50

Numéro urgence mairie : 07 49 78 04 32

www.frocourt.fr



HORAIRES D'OUVERTURE

Le lundi et jeudi de 9h00 à 12h00

Le mardi et vendredi de 14h00 à 19h00

Fermé le mercredi

Permanence des élus : Le mardi soir de 17h00 à 19h00



NUMÉROS UTILES

- Pharmacie de garde : 3237
- Gendarmerie : 17 ou 03 44 47 59 17
- Hôpital de Beauvais : 03 44 11 21 21
- Centre anti-poison de Lille : 08 00 59 59 59
- Urgences ERDF : 09 72 67 50 60
- Urgences GRDF : 08 00 47 33 33
- Urgences Véolia : 09 69 36 72 61
- Urgences mairie : 07 49 78 04 32

